

Lou Cougion du Bar sur Loup

Mars 2021 - n° 239

Restons en contact

sur  : Mairie Bar Sur Loup
ou
inscrivez-vous à la newsletter,
afin de recevoir toutes
les informations communales,
sur le site :
www.lebarsurloup.fr

Agenda

Jeudi 11 : Marché proposé par Aux Rendez-vous du Loup
square Seytre, de 15h30 à 17h45.

Vendredi 12 : Passage de la course cycliste Paris-Nice

Samedi 20 : Marché Italien square Seytre, de 8h00 à 17h00.

Dimanche 21 : Troc Gratiféria «Graines et Plantes» proposé par Aux Rendez-vous du Loup
au local Espace Guintran, de 10h00 à 12h00.

Tous ces rendez-vous se tiendront sous réserve des dispositions sanitaires applicables à cette date,
avec port du masque et distanciation physique de rigueur.

La Passerelle : enfin l'ouverture !

Bureaux communs, salles de réunions partagées, dojo, salle pour loisirs créatifs, salle de danse et de gymnastique, salle d'arts martiaux «doux», bibliothèque-ludothèque, salles de musique, etc : voici un aperçu des espaces que la Passerelle va proposer à la trentaine d'associations baroises concernées par ces activités.

Le 1^{er} confinement induit par l'épidémie de Covid-19 que nous avons traversé au printemps dernier, a freiné la progression des travaux avec l'arrêt total du chantier pendant 12 semaines. A compter du 17 juin, le chantier a pu reprendre mais avec un planning et des entreprises fortement impactés par l'épidémie.

Après le dernier passage de la commission de sécurité le 15 février dernier, le feu vert de l'ouverture a été donné et les associations baroises vont enfin pouvoir prendre possession des lieux.

La mise en place du planning prévisionnel n'a pas été une mince affaire. Il s'agissait de satisfaire un bon nombre d'associations, tenir compte de leurs remarques et de leurs créneaux d'activités déjà existants.

Après quelques menues adaptations et sans que rien ne soit figé, le planning a été validé et les conventions d'occupation signées.

Rappelons que les enfants du groupe scolaire pourront également bénéficier de créneaux spécifiques pour l'accès aux différentes salles.

Le but étant qu'une véritable synergie se crée et que tout fonctionne en bonne intelligence.

Et du côté de la déco une fresque, imaginée et offerte par l'artiste peintre Märta Widler, est en cours de réalisation à la Passerelle.



Nous souhaitons à tous une belle installation dans cette magnifique Maison des Associations qu'est la Passerelle !



Actualités Communales

La Fête de l'Oranger

Difficile pour l'équipe organisatrice de prévoir une Fête de l'Oranger cette année mais nous ne lâchons rien et souhaitons tout de même mettre à l'honneur le bigaradier le 5 avril prochain.

A ce jour, de nombreuses restrictions existent encore et les décisions de maintien ou d'annulation des animations se prennent quasiment au jour le jour.

Nous nous orientons quand même vers un marché d'exposants où les consignes sanitaires seront strictement appliquées (sens de circulation, port du masque, distanciation,...)

Nous souhaitons également maintenir les concours de confitures et de vin d'orange. Cependant, nous craignons qu'ils ne puissent se dérouler en public et en extérieur comme les autres années.

Les dégustations se feront donc en interne avec un jury composé d'élus et de gourmets connaisseurs de ces produits.

Si vous souhaitez participer à ces concours vous pouvez, dès la mi-mars, apporter soit une bouteille de vin d'orange, soit un pot de confiture à l'accueil de la mairie.

Nous vous proposons également un jeu type course d'orientation, «A la Recherche de l'Orange Perdue», qui se déroulera dans les rues du village.

Par équipe composée de 1 adulte et 1 ou 2 enfants, ce jeu familial vous amènera en différents points du village où des questions vous seront posées et une charade sera à trouver. Tous les participants seront récompensés et trois grands prix seront attribués aux équipes les plus rapides.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent en envoyant les noms des participants de votre équipe par mail à accueil@lebarsurloup.fr ou en téléphonant au 04 92 60 35 70 et ce avant le lundi 29 mars prochain.

Si nous pouvons maintenir la manifestation, son programme définitif vous sera communiqué courant mars, restez attentifs à nos infos...!

Inscriptions Maternelle

Voici les dates des inscriptions scolaires à l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2021 :

- Vendredi 9 avril de 16h30 à 18h00
- Samedi 10 avril de 10h00 à 12h00
- Lundi 12 avril de 16h30 à 18h00

Une permanence est assurée, les familles viennent sans rendez-vous avec l'enfant à inscrire.

Sont concernés les enfants nés en 2018 (inscription en Petite section) et les élèves nouveaux arrivants nés en 2017 et 2016.

Les documents suivants sont nécessaires :

- papier libre avec mails et coordonnées téléphoniques des deux parents
- photocopie d'un justificatif de domicile
- photocopie du carnet de santé (pages des vaccinations)
- photocopie du livret de famille (pages parents/enfant)
- certificat de radiation si déjà scolarisé

Bien sûr, ces dispositions ne s'appliqueront que dans le cadre d'une ouverture normale des écoles et si la situation sanitaire, à ce moment-là, n'implique pas de nouvelles contraintes.

Vie Village

Récemment installée sur la commune, je suis conseillère en immobilier pour le groupe IAD France et j'aurais plaisir à mettre toute mon expertise métier à votre service pour vous accompagner dans vos projets d'achat, de mise en vente ou de location.

Passionnée par le patrimoine de notre région ainsi que par la dimension humaine de mon travail, je suis à votre écoute au 06 21 56 08 27.

Pour la mise en vente de votre bien, je vous propose la plus large diffusion nationale et internationale, des honoraires adaptés, ainsi que des services exclusifs, tels que la prise de photos professionnelles, la réalisation de visite virtuelle ou encore la modélisation 3D.

Mes avis de valeurs sont offerts, vous pouvez me contacter en français, russe ou anglais.

Mme Yana Kossinkaya : yana.kossinskaya@iadfrance.fr.



CORONAVIRUS COVID-19

ALPES MARITIMES

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue lundi 22 février dernier, M. Bernard Gonzalez, Préfet des Alpes Maritimes a annoncé les nouvelles mesures mises en place pour tenter de contenir l'épidémie sur le département :

- Confinement partiel sur la zone urbaine littorale dont Le Bar sur Loup fait partie avec déplacements interdits. Cette mesure prendra effet du vendredi soir 18h à lundi 6h, durant les week-ends du 27 et 28/02 et 6 et 7/03. Des sorties avec attestation seront possibles mais limitées aux courses, rendez-vous médical et sport, durant 1h et dans un rayon de 5km autour du domicile.

- Fermeture des commerces de + de 5000m² à l'exception des commerces alimentaires et pharmacies.

- Les commerces de plus de 400m² voient leur jauge d'accueil portée de 10 à 15m² par visiteur et le respect des gestes barrières devra être respecté de façon stricte. Les exploitants devront se doter d'un médiateur covid qui invitera les clients à respecter les règles.

- Le port du masque devient obligatoire dans toutes les zones à forte concentration, sur la commune dans le centre village et dans un rayon de 50m autour du groupe scolaire, de la crèche, de la maison de retraite et de la mairie, ainsi que dans le jardin public et à la Papeterie.

- Le couvre-feu à 18h00 est maintenu

- Les contrôles aux frontières notamment italiennes seront renforcés.

Les informations ci-dessus peuvent changer d'un jour à l'autre au vu de l'évolution de la situation sanitaire dans le département. Restez informés via la newsletter de la mairie en vous connectant sur le site www.lebarsurloup.fr.

La fibre : où en est-on...



De plus en plus d'administrés nous questionnent sur l'arrivée de la fibre à leur domicile et il nous est difficile de leur apporter une réponse précise, au cas par cas.

L'année dernière, notre commune était en avance sur les prévisions mais aujourd'hui du retard s'accumule.

À titre d'information, la fibre se déploie en trois phases :

- La première phase consiste à aménager les grandes artères principales. C'est cette étape, à présent terminée, qui a été plus rapide que prévue.

- La seconde est celle qui rattache les quartiers aux artères principales, le réseau secondaire. Étape quasiment terminée à l'exception de quelques sites qui posent encore des difficultés.

- Et enfin, la phase trois est « individuelle » car c'est le raccordement du client demandeur.

C'est cette progression qui a été stoppée car la pose des câbles se faisait à la hâte, sans se préoccuper des cheminements, sans l'autorisation des propriétaires des façades traversées.

Les aménagements reprendront lorsque Orange aura terminé son porte-à-porte pour les cheminements en façade.

Certes, plusieurs administrés bénéficient de la fibre mais des zones sont encore « bloquées », tels que l'hôtel de ville ou la maison des associations La Passerelle qui ne sont toujours pas connectés.

Nous ne pouvons que vous conseiller de contacter votre opérateur et d'insister auprès de lui afin que votre secteur et ainsi l'ensemble de la commune soit éligible à la fibre.

Paris Nice

Vendredi 12 mars dans l'après-midi (horaires estimatifs 14h à 16h), la course cycliste Paris-Nice empruntera la RD2210 depuis Pré du Lac en direction du Pont du Loup.

Nous vous tiendrons informés dès que possible des horaires précis de fermeture de la départementale par le biais du site internet www.lebarsurloup.fr.

Communiqué

Depuis plus de 70 ans les équipes d'UNICEF apportent aides et soutiens aux enfants les plus vulnérables partout en France et partout dans le monde.

Le Comité Français pour UNICEF est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a pour principales missions de :

- Sensibiliser le public aux droits et conditions de vie des enfants en France et dans le monde ainsi qu'à l'action de l'UNICEF ;
- Collecter des fonds nécessaires à la réalisation de ses actions.

Pour ce faire, nous organisons dans les villes de France des campagnes de sensibilisation du public au travail d'UNICEF afin d'obtenir de nouveaux soutiens réguliers.

Une campagne de sensibilisation de porte à porte se déroulera sur la commune du Bar sur Loup du 1^{er} mars au 27 mars 2021 pendant un maximum de 6 jours durant cette période.

Une équipe rencontrera les personnes à leur domicile au nom de l'Unicef dans le but de trouver de nouveaux soutiens réguliers mais il ne vous sera demandé ni espèces, ni chèque.

Chaque représentant sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association, portera un message de distanciation sociale et sera porteur d'une lettre de mandat d'Unicef.

Nous avons mis en place un "Code de pratique" COVID-19 pour aider à préserver le bien-être des représentants d'Unicef et des habitants de votre ville.

Hors situation de couvre feu, notre équipe sera active du lundi au samedi, de 9h30 à 20h00. L'heure de fin de journée sera naturellement adaptée et alignée sur les heures de couvre feu en vigueur le jour du passage.

Espèces Invasives

Processionnaires du Pin



Au printemps, peuvent apparaître dans les pins des cocons blancs abritant des chenilles processionnaires. Celles-ci affaiblissent les arbres, ralentissent leur croissance et constituent un réel danger pour l'homme : leurs poils urticants provoquent d'importantes réactions allergiques, troubles oculaires, voire respiratoires.

Certains animaux sont aussi exposés aux risques. Le symptôme le plus souvent rapporté est la nécrose de la langue, qui peut parfois s'accompagner d'œdèmes des babines et de vomissements.

Des méthodes de luttés efficaces existent contre la chenille processionnaire du pin et du chêne et ces traitements sont le plus souvent respectueux de l'environnement :

- installation de nichoirs à mésanges (prédateurs de la chenilles processionnaires) sur le site infesté,
- coupage des nids de processionnaires du pin en hiver,
- mise en place des pièges à chenilles au début du printemps,
- installation de pièges à phéromone ou dépôt de phéromone pour la régulation par confusion sexuelle au début de l'été,
- mise en place d'un traitement microbiologique au cours de l'automne en cas de grosses attaques.

Pour une lutte efficace dans le temps, respectueuse de l'environnement et afin de prévenir le risque, il est conseillé de combiner les méthodes (sauf piégeage des papillons et confusion sexuelle qui ne peuvent pas être associés).

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis vous informe de la mise en place de permanences conseil « création-reprise d'entreprises » à Starteo, la pépinière d'entreprises communautaire située à Châteauneuf, tous les 1^{ers} jeudi du mois, de 9h à 12h.

Ces permanences seront conjointement assurées par Initiative Agglomération Sophia Antipolis (IASA) et la Direction Économie de Proximité et Tourisme (DEPT).

Début février, la gestion de la pépinière a été confiée à la DEPT avec comme objectifs de maintenir la qualité de service aux entreprises hébergées au sein de Starteo et de favoriser le développement de la création-reprise d'entreprises sur le moyen et le haut pays de la CASA, en utilisant la pépinière comme point d'ancrage.

Pour toutes informations : 04 89 87 73 44 / 04 89 87 73 45 - initiative@agglomeration-casa.fr - www.initiative-asa.fr.

UNIVALOM Déchetterie

Nous vous rappelons que pour vous débarrasser de vos encombrants, la déchetterie de Roquefort les Pins est à votre disposition du lundi au samedi de 8h30 à 11h 45 et de 14h00 à 17h00. (RD 2085 Le Château Mougins - Route de Nice - Téléphone : 04 92 60 03 98)

Pour un particulier, les conditions pour bénéficier de l'accès gratuit aux déchetteries du territoire sont les suivantes :

- être résident du territoire métropolitain Cap d'Azur qui inclut la communauté d'agglomération Sophia Antipolis
- remplir un formulaire d'inscription (disponible en déchetterie ou sur le site univalom.fr, accompagné des photocopies du dernier avis d'imposition, de la taxe d'habitation et de la pièce d'identité.

Une fois votre badge obtenu, vous pouvez déposer gratuitement jusqu'à 3 tonnes de déchets par an et par foyer. Au-delà, ils seront soumis à une tarification liée au type de déchet déposé.

Tous les renseignements sur : univalom.fr

Enfin, avant toute intervention, pensez à utiliser des équipements de protection individuelle (combinaison, gants, lunettes et masques) afin de vous protéger des soies urticantes qui se trouvent en grande quantité, même dans les nids vides.

Il n'existe pas de réglementation tant au niveau communal que départemental concernant une obligation de lutte contre la processionnaire du pin. Nous comptons sur votre civisme pour intervenir sur votre propriété en cas d'infestations constatées.

Pour en savoir plus : www6.paca.inrae.fr/entomologie_foret_med

Charançon rouge



La Côte d'Azur étant classée zone contaminée par le charançon, la réglementation oblige les propriétaires à faire surveiller mensuellement et traiter préventivement leur palmier (entre le 1^{er} mars et le 15 novembre).

En cas d'infestation les propriétaires doivent faire supprimer les parties infestées ou, à défaut, faire abattre leurs palmiers et effectuer des traitements préventifs autour des palmiers infestés afin d'éviter toute dissémination de l'insecte.

Le charançon s'attaque à de nombreuses variétés de palmiers, essentiellement les Phoenix canariensis et Phoenix dactylifera. Outre la mort des palmiers, les dégâts causés peuvent entraîner des problèmes de sécurité liés à la chute des palmes, du bourgeon terminal, voire du stipe. Les premiers symptômes n'apparaissent que bien après le début de l'infestation.

Vers qui s'orienter :

Service Régional de l'Alimentation DRAAF-PACA Antenne de Nice : 06 08 90 92 65 - sral-06.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

FREDON PACA Antenne du Var : 04 94 35 22 84 - accueil@fredonpaca.com

Le Service Environnement CASA : environnement@agglomeration-casa.fr

Vie Associative

Cent pour Sang

ATTENTION - Changement de date

L'Association Cent pour Sang vous donne rendez-vous non pas en avril, mais le :



**Samedi 27 Mars 2021
de 8h30 à 12h15**

Salle du Conseil de la mairie.

Compte tenu de la pandémie, **RÉSERVATION nécessaire sur le site dédié : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr** ou au 04 91 18 87 90.

Si vous avez un impératif horaire, **inscrivez-vous dès la parution de la collecte, environ un mois avant le jour J.**

Le square Seytre sera dédié aux donneurs pour le stationnement.

Nous vous rappelons également de ne pas venir à jeun.

Merci de ne pas oublier vos carte d'identité et de donneur.

Les donneurs en possession du calendrier 2021 doivent aussi corriger la collecte de juin qui se déroulera le samedi 26 juin prochain et non le 12. Toutes nos excuses pour ces réajustements de dates.

Cercle Bouliste



Ange GATTO

André DALMASSO

Damien LOIACONO

Raphaël BOVA

Olivier DESSAINES

Pascal PERRONET

Sauveur DEMARTE

Le Cercle Bouliste sera heureux de vous accueillir au 1 place Maximin Escalier, les lundis, mercredis, vendredis à partir de 15h et les samedis matin à partir de 10h.

Athlétic Phillipides



Malgré la conjoncture actuelle face à la pandémie, l'Athlétic Phillipides CBL ne baisse pas les bras :

En Janvier a eu lieu la Prom Classic Nice 10km connectée, lancée par l'organisateur Azur Organisation & Décathlon.

A noter cette bonne action : l'inscription de 2 € fut versée dans sa totalité au Secours Populaire pour un total de 8836 € pour 2271 participants inscrits ! Notre Club sur un total de 2200 participants a terminé dans les 600 premiers. Voici les résultats et classements : Isabelle : 54'45" 6^{ème} dans sa catégorie, Daniel : 54'50" 7^{ème} dans sa catégorie, Rose : 1h07' 2^{ème} dans sa catégorie, Jacky : 1h20' 9^{ème} dans sa catégorie.

Le club a maintenu des petits entraînements en respectant le protocole sanitaire et le couvre-feu et pour le bien-être des adhérents, par petit groupe de 6.

Chaque semaine, une rando en raquette est organisée à Gréolières (entre 10 et 12 km avec 500 m de dénivelé) le mercredi ou le jeudi, en fonction de l'enneigement.



Le samedi matin : sortie longue sur le bord de mer pour les runners ou les marcheurs.

Sans oublier notre événement La Papet Nordic programmée le Jeudi 13 Mai à la Papeterie du Bar sur Loup, ouvert à tous ! (Voir l'Appli CDR06 et en cours sur www.athleticphilippides.com).

L'important est en ces durs moments de converser ce lien de convivialité sportive entre les membres du Club et comme le savez faire une activité physique renforce notre système immunitaire !

Contact : fabienne.lacombe@free.fr - www.athleticphilippides.com - Tel 06 28 23 77 04.

Aux Rendez-vous du Loup



Association | Le Bar-sur-Loup

Les Jeudis des Rendez-vous du Loup :

Le jeudi 18 à partir de 15h30 nos producteurs d'agrumes bio de Vallauris seront à l'espace Guintran. Tous les jeudis à partir de 15h30 un artisan ou producteur local vient vous présenter ses produits, venez les découvrir !

Au même moment Marjolaine vous propose ses tourtes végétariennes et ses gâteaux. Vos commandes de légumes bio de Rémy arrivent à partir de 17h. Au même moment le S.E.L assure sa permanence hebdomadaire pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur le Système d'Échange Local.

Devant le succès rencontré par notre espace de Télétravail, nous avons le plaisir d'annoncer qu'il sera désormais ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h. Pour vous inscrire vous pouvez passer nous rencontrer les jeudis de 15h30 à 18h ou nous joindre à info@auxrendezvousduloup.com Marché local sur le Square Seytre le jeudi 11 (communication envoyée par Christelle)



Dimanche 21 c'est Troc-Gratifieria "Graines et Plantes"

de 10 à 12h à l'espace Guintran. Venez donner, prendre, échanger gratuitement vos graines, vos pousses et vos plants. Et venez découvrir les trésors des jardins de vos voisins !

Toutes les activités se tiennent dans le strict respect des consignes sanitaires, merci de bien vouloir les respecter pour la sécurité de tous.

Pour plus d'informations : info@auxrendezvousduloup.com ou auxrendezvousduloup.com

NUMÉROS UTILES

Mairie, place de la Tour, 06620 Le Bar sur Loup
Tél : 04 92 60 35 70 - Fax : 04 93 42 93 64
Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:30
(fermé le mercredi et le vendredi -après-midi)

Site internet : www.lebarsurloup.fr
Mail : accueil@lebarsurloup.fr

Police Municipale 04 92 60 35 76
Portable Police Municipale 06 80 36 24 78
A.S.V.P. 06 11 30 30 49
Gendarmerie 04 93 42 40 06

Bibliothèque 04 93 09 27 25
École Maternelle 04 93 42 90 65
École Élémentaire 04 93 42 90 65
Garderie 06 79 35 16 26
Crèche Élise et Célestin 04 93 70 63 21
Relais Assistante Maternelles Itinérant 04 97 18 70 82
Centre des Finances Publiques d'Antibes 04 97 15 54 00
Hydropolis 04 83 88 16 70
Les Orangers Maison de Retraite 04 93 40 68 00
La Poste Courrier 3631
Relais Postal au Tabac Presse L'Encrier 04 93 42 39 60
Pompiers 18
SAMU (Nice) 15
Presbytère Catholique 04 93 42 70 11
Presbytère Protestant 04 93 36 40 42

CASA

Envisub 0 800 202 244
Déchetterie Valbonne 04 92 28 50 41
Déchetterie Roquefort les Pins 04 92 60 03 78
Envinet (Encombrants) 04 92 19 75 00
Univalom 0 800 229 217

SERVICES DE SANTÉ

Dr Bouziane-Rahmani Médecin 04 93 42 56 22
Dr Lemaitre Médecin 04 93 42 90 43
Dr Marty Médecin 04 93 42 55 51
Cabinet Dentaire : Dr Guimont Dr Rinck 04 93 42 58 32
Dr Sarabian Pharmacie 04 93 42 41 02
Cabinet Bernhard - Chabrol - Torrielli infirmiers à domicile 04 93 09 44 33
M. Deram Infirmier à domicile 07 93 09 35 16
Mme Bernhard Infirmière à domicile 06 28 35 29 68
M. Tony Boisserpe Kinésithérapeute 04 93 42 46 96
M. Tony Boisserpe Ostéopathe 06 16 10 12 80
Mme Tretener Pédiatrice Podologue 04 93 42 71 13
UNISAD ESA 07 55 65 54 22

SOINS - BIEN-ETRE

Britt-Joire Sophrologue 06 04 46 24 10
M. Ridet Virgil Praticien en Hypnose Ericksonienne 07 81 87 13 91
Institut C'il'ongle Passion 06 18 92 19 00
Institut de beauté, Mme Chatron-Colliet 06 30 80 41 96
Mme Chatron-Colliet Naturopathe 06 30 80 41 96
Massage «Dans ma bulle» Rebecca Amavet 06 62 04 82 44
L'Onglerie du Loup 07 83 95 27 28
Fabienne Tositti Hypno-praticienne 06 29 07 19 25
Fabienne Tositti Coiffeuse à domicile 06 29 07 19 25

GARAGE

M. Trastour Garage Barois 04 93 42 42 20

COMMERCES

Épicerie Barbieux 04 93 42 41 04
Dépôt de pain «La Tour des Délices» 04 83 05 57 85
Tabac Presse «L'Encrier» 04 93 42 39 60
Supérette Proxy 04 93 42 39 60
Coiffure Lovely 04 93 42 47 89
Noulangerie «Panecasau Corsu» 06 59 26 11 61
Traiteur Les Plats de Marjolaine» 06 30 69 89 94

ART - ARTISANAT

Ferronnerie d'Art du Loup 04 93 42 21 39
Bout de Terre (Céramique) 06 42 31 02 34
Marta Wydler Artiste-peintre 06 65 15 63 47
Joséphine Piffaretti Céramiste 06 11 02 13 85
Olivia Paré Photographe 06 24 71 02 91
Sissi Photographe 06 89 13 22 18

SERVICES

Taxi Guillen 06 08 23 36 62
Emanuelle Jubinville Traductrice 07 81 30 00 86
Mme Barbier Médiation Sociale et Successorale 06 63 66 62 78
Pierre L'Haridon Multi-Services 06 62 45 65 24
Ril Services Yves Falchetti 06 62 77 55 79
Concept Informatique 06 29 66 59 10
Les Jardins St Clément 06 68 37 82 71
Molineri Paysage 06 77 82 26 09
Alu Provence 04 93 09 84 25
Bechetti Électricité 06 15 29 15 83
Hélios Électricité 06 59 01 79 31
Électricité Adrien Ribero 06 25 24 20 99
Verducci Électricité et Carrelages 04 93 09 44 71
D'Ar et Peintures 06 21 20 35 86
Fenêtres et Design Menuiserie AluPVC-Volet-Véranda-Stone-Miroiterie 06 74 59 69 55
Entreprise Armand Saladino Artisan Maçon 06 07 76 11 64
BFS Peintures et Façades M. Bonafos 06 19 79 84 47
Renaud Candelli Artisan Plombier 06 20 30 34 95
GD Mesures et Test GéomètreTopographe 06 63 38 54 70
MTaPlanet Produits de Nettoyage Bio 06 88 38 63 40
Yana Kossinkaya Conseillère en immobilier 06 21 56 08 27

RESTAURATION

L'École des Filles 04 93 09 40 20
Le Donjon 04 93 77 53 92
Les Jasmins Pension et Restaurant 04 93 60 42 05
Food Truck Food2nous 07 61 56 28 90
La Famiglia 09 81 63 53 72

CHAMBRES D'HOTES - HÉBERGEMENTS

Bastide Saint Christophe 04 93 42 95 08
Camping des Gorges du Loup 04 93 42 45 06
Hôtel Particulier des Jasmins (Pension et Restaurant) 04 93 60 42 05

LOISIRS

Fun Kart 04 93 42 48 08
Randonature06 Pierre Rivier 06 62 43 87 03
Keren's Cake 06 12 43 09 77
Résolution Sport Bernard Dar 06 18 09 87 62
Coach diplômé pilates, seniors Corinne Valsaque 06 03 85 45 20